

NOTRE VILLAGE

# CADOURS

*Bonnes fêtes  
de fin d'année*

## ACTUALITÉS

- L'Edito du maire
- Les évènements
- Le mot des associations

## DOSSIERS

- Inscription sur les listes électorales
- Chantiers en cours ou à venir
- Un peu d'Histoire

## ÉDITO DU MAIRE DE CADOURS



La parution de ce bulletin municipal "Cadours info" marque une nouvelle étape dans la vie de notre commune puisqu'il est le dernier de cette mandature que vous nous avez confiée voilà 6 ans déjà.

J'ai tout d'abord une pensée particulière pour tous ceux qui vivent des moments difficiles, touchés par les aléas de la vie : maladie, deuil, ainsi que par la dureté de la crise économique, voire crise morale avec toutes les conséquences sur le travail, la vie sociale et la vie familiale.

Ce magazine, outre le fait de vous informer au mieux de l'actualité municipale, est l'expression de nos forces vives que représentent toutes les associations de notre commune.

Nos associations trouvent ici une possibilité de vous faire partager tout le travail qu'elles mènent tout au long de l'année pour rendre Cadours plus animée, plus dynamique, plus présente dans nos vies quotidiennes.

Tous ces efforts concourent à rendre notre commune plus vivante et créent des liens sociaux et humains forts dans notre population.

On juge souvent de la vitalité d'une commune à sa vie associative. Nous savons pouvoir compter sur cette vitalité jamais démentie chez nous.

Au nom de la Municipalité, je souhaite féliciter et remercier tous ces bénévoles qui tout au long de l'année n'économisent ni leur temps ni leur énergie. Mais à travers eux, je souhaite également remercier toutes celles et tous ceux d'entre vous qui s'engagent à leurs côtés.

Notre commune progresse et il nous faut conserver la qualité exceptionnelle de cette commune au riche passé, sans oublier les aspirations légitimes de chacune et de chacun de vous à disposer d'équipements modernes et performants.

La commune de Cadours offre une bonne qualité de vie à ses habitants, mais nous ne devons pas nous arrêter à cette considération. Notre commune doit épouser son temps et continuer par son envie et son dynamisme à préparer le Cadours de demain avec ses habitants, pour ses habitants.

Le temps passe et les années défilent... Quand une nouvelle année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler...

Mais souhaitons avant tout que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme, de partage et d'égalité des chances.

Avec confiance et foi dans l'avenir, je vous présente, en mon nom mais également en celui des membres du Conseil municipal et des agents communaux, mes meilleurs vœux, et une bonne et heureuse année 2020 pour vous, vos familles et amis. Que Santé, bonheur et réussite vous accompagnent dans tous vos projets personnels, familiaux, éducatifs, professionnels et associatifs.

J'aurai plaisir à vous retrouver lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 10 Janvier 2020 à 18h à l'Hôtel de Ville.

Votre maire,  
Didier LAFFONT

## Chantiers en cours ou à venir

### CHAUFFAGE DE LA CANTINE SCOLAIRE

La chaudière gaz qui assurait, depuis plus de 20 ans, le chauffage et la production d'eau chaude au restaurant scolaire de l'école élémentaire a définitivement rendu l'âme. Conscients de l'intérêt économique, et de la plus-value sociale et environnementale des énergies renouvelables, nous nous sommes tournés vers l'installation d'une chaudière à bois. Un choix important pour une énergie propre et comme une alternative aux énergies fossiles.

### ECLAIRAGE TERRAIN DE FOOTBALL

En partant du constat que notre aire de grands jeux est nettement surutilisée, la rendant difficilement praticable en période hivernale, il est apparu nécessaire que nous poursuivions l'aménagement du terrain annexe. C'est dans ce cadre qu'un nouvel éclairage est en cours d'implantation. En collaboration avec le Syndicat d'Énergie de la Haute Garonne, ce nouvel équipement devrait être en service dans les prochains mois.

### FONTAINE RUE DES FOSSÉS

Le puits et sa fontaine situés au midi de la rue des fossés ont été concédés à la mairie en 1851. Pour maintenir cette fontaine en état et lui redonner un peu de visibilité, nous allons procéder à sa rénovation.

### MONUMENT AUX MORTS

Prochainement, des travaux seront réalisés sur notre Monument aux Morts afin qu'il ne continue pas à se dégrader face aux intempéries hivernales.

### ACCÈS AU NUMÉRIQUE / FIBRE OPTIQUE

Une fibre optique est un fil de verre, plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre est capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur de grandes distances. La fibre optique permet des débits beaucoup plus élevés que les fils de cuivre du téléphone, sans dégradation sur la distance. En vue de son arrivée prochaine sur notre commune, des études



# Informations municipales

préliminaires vont avoir lieu sur les premiers mois de 2020. La première étape consistera à la comptabilisation des boîtes aux lettres ayant pour mission de garantir que tous les foyers et entreprises de la commune seront desservis. Des techniciens identifiables vont recenser chaque local de la commune, et s'assurer que tous bénéficient d'une adresse postale complète.

A noter : ces personnes n'iront pas plus loin que votre boîte aux lettres et n'ont aucune raison d'entrer chez vous. Elles ne font pas de démarchage commercial.

La seconde étape consistera à qualifier les infrastructures existantes en faisant un relevé précis des réseaux présents sur le domaine public. Viendra ensuite le temps du déploiement.

## DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE

### « MOUVEMENTS DE TERRAINS DIFFÉRENTIELS CONSÉQUENTS À LA SÉCHERESSE ET À LA RÉHYDRATATION DES SOLS »

La municipalité invite toutes les personnes concernées par un désordre structurel de leur habitation à envoyer un courrier (avec des photos) en Mairie pour être recensées. Lorsqu'un nombre conséquent de dossiers est communiqué, la commune fait une demande de reconnaissance d'état de sécheresse auprès des services de l'Etat.

Pour plus d'informations : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Circulaire de mai 2019 concernant la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : [http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2019/05/cir\\_44648.pdf](http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2019/05/cir_44648.pdf)

## ESPACE JEUNES

L'espace jeunes est un lieu qui permet aux jeunes d'acquérir et d'exercer autonomie, responsabilité, engagement pour devenir acteur de son territoire et le citoyen de demain.

### LES CHANTIERS

Depuis les vacances d'été, le groupe des jeunes, avec l'aide de Florence et de Laetitia, s'est investi autour de deux chantiers sur la commune.

Ainsi, au mois de juillet, les jeunes ont confectionné des jardinières à partir de palettes. Elles sont situées devant leur local et aujourd'hui fleurs, légumes et fruits n'attendent que des mains vertes pour être arrosés, désherbés et soignés.

En octobre, les jeunes se sont consacrés au patrimoine de Cadours avec des travaux de rénovation et d'embellissement : non seulement la grille et la porte de l'église, le mur sous la salle intercommunale, les volets roulants de la halle des sports ont retrouvé de la couleur, mais aussi, la stèle, route de Laréole, s'est de nouveau parée de ses briquettes rouges au détriment du crépi.

### LES ANIMATIONS

Le 31 octobre, les jeunes ont organisé la soirée halloween: soirée dansante, petite restauration, stand de maquillage et de tatouage étaient proposés ce soir-là.

D'ores et déjà, pensez à réserver votre après-midi du 15 mars

2020 car ils organisent leur premier loto et le dimanche 7 juin pour une journée dédiée au manga.

### LEUR PROJET

Les jeunes envisagent de partir trois jours au Futuroscope pendant les vacances de Toussaint avec les fonds qu'ils récoltent lors des animations.

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES - ELECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

### POUR POUVOIR VOTER, L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES EST OBLIGATOIRE

(L. 9 du code électoral)



Elle relève, à l'exception de certains cas, d'une démarche volontaire. Afin de faciliter la participation des personnes qui remplissent pour la première fois les conditions d'inscription, l'INSEE les inscrit automatiquement sur les listes électorales, (personnes qui viennent d'acquérir la majorité, qui viennent d'être naturalisées, ou dont l'inscription est ordonnée par le juge).

### COMMENT S'INSCRIRE ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le télé-service proposé par service-public.fr (télé-service disponible dans toutes les communes à compter du 1er janvier 2019) ;
- Personnellement en se rendant en mairie ;
- Par un tiers dûment mandaté en mairie ;
- Par courrier.

Les pièces exigées sont : formulaire Cerfa n°12669\*02, pièce d'identité, justificatif d'attache avec la commune.

### QUAND S'INSCRIRE ?

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année auprès de la mairie.

En 2020, la date limite d'inscription sur les listes électorales afin de participer à un scrutin est le 6e vendredi précédant le jour du scrutin, soit le vendredi 7 février 2020 pour les élections municipales.

### CHANGEMENT D'ADRESSE ?

Les changements d'adresse intramuros doivent être signalés auprès du service élection à la mairie.

### VÉRIFICATION EN LIGNE

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



## LA COMMUNE ET L'ENTENTE AUX AFFAIRES SCOLAIRES



Suite à la fusion de la communauté des communes des coteaux de Cadours avec la communauté de communes de Save et Garonne, la compétence scolaire, périscolaire et extrascolaire a été restituée, depuis le 1er janvier 2017, aux communes de l'ex-communauté de communes des coteaux de Cadours.

Grâce à la volonté d'exercer en commun cette compétence, les élus des douze communes rattachées par la carte scolaire aux écoles de Brignemont, Cadours et Cox ont conclu par convention une entente intercommunale, et notre commune a été désignée comme pilote pour assumer la gestion administrative, financière et juridique de ce regroupement intercommunal.

C'est ainsi que nous avons dû nous adapter et surtout adapter nos structures à cette nouvelle configuration, puisque nos effectifs sont passés de 7 agents à 47 et que notre budget a subi une augmentation importante. En effet, ce dernier intègre actuellement un montant lié à l'Entente aux Affaires Scolaires qui est presque du même niveau que celui lié aux affaires communales.

Chaque commune membre de l'entente participe aux frais de fonctionnement par le versement à la commune de Cadours d'une participation financière, dont le montant annuel est d'un peu plus de 900 mille euros.

Cette participation financière constitue la base de la participation des communes de l'entente aux frais de fonctionnement des écoles de Brignemont, Cadours et Cox.

Les recettes de fonctionnement sont complétées, pour équilibrer les dépenses, par la facturation des services aux parents (centre de loisirs, cantine) et les diverses subventions allouées par l'État et les différents organismes.

Prochainement nous pouvons espérer, avec l'assouplissement de la loi NOTRe, qu'un nouveau mode de gestion nous sera accordé par la Préfecture, ce qui nous permettra de retrouver un fonctionnement plus en harmonie avec les besoins de la commune que celui que nous connaissons à l'heure actuelle.

Prochainement nous pouvons espérer, avec l'assouplissement de la loi NOTRe, qu'un nouveau mode de gestion nous sera accordé par la Préfecture, ce qui nous permettra de retrouver un fonctionnement plus en harmonie avec les besoins de la commune que celui que nous connaissons à l'heure actuelle.

### INCIVILITÉS

A notre grand désarroi, certaines infrastructures de notre village font trop régulièrement l'objet d'actes de dégradation. C'est par exemple le cas des arbres bordant le CityPark, du terrain de football, du parc de la mairie, de bâtiments tagués.

### DES CONSEILS POUR RÉDUIRE VOTRE FACTURE ÉNERGÉTIQUE



Chaque mercredi matin, une permanence gratuite est organisée par l'Espace Info Energie à la mairie de Cadours. Cette permanence est couplée une fois par mois avec un opérateur pour les aides de l'ANAH sur la précarité énergétique

et le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Les Espaces Info Énergie assurent un service gratuit, neutre et indépendant et vous renseignent en amont de votre projet sur les solutions techniques et financières à mettre en œuvre pour optimiser la rénovation énergétique de votre logement ou vous aident à la construction de bâtiments neufs (aides financières, orientation sur les choix d'isolant et de chauffage, énergie renouvelable, ...) mais également en aval sur le suivi et la maîtrise de vos consommations via la mise en place d'éco-gestes. Pour prendre rendez-vous, merci de contacter Geoffrey VAN NUVEL pour l'Espace Info Energie au 05.34.33.48.26 ou [geoffrey.vannuvel@cd31.fr](mailto:geoffrey.vannuvel@cd31.fr).

## Evènements

### ÉVÈNEMENTS PASSÉS

#### FÊTE DE PRINTEMPS

Organisée par l'association Carnaval, elle s'est tenue les 27 et 28 avril derniers.

#### FÊTE NATIONALE

Elle s'est déroulée le vendredi 13 juillet avec au programme un feu d'artifice sur fond musical suivi d'un bal à la halle aux marchands. Agréable soirée, mais toutefois décevante pour l'association organisatrice, le comité des fêtes, devant le peu d'affluence.

#### MARCHÉS NOCTURNES

Cette année, les marchés nocturnes organisés par l'association Carnaval se sont tenus les 20 juillet, 3 et 31 août. Ils ont ravi un public toujours aussi enthousiaste.

#### JOURNÉES DE L'AIL VIOLET

Voir article dédié dans ce bulletin.

#### RÉTROSPECTIVE RAYMOND SOMMER

Organisée par l'association du circuit Cadours-Laréole, elle s'est tenue les 31 août et 1er septembre. Cette démonstration a rassemblé des véhicules sportifs (voitures et motos), anciens et de collection, de 1937 à 1985.

#### FÊTE LOCALE



La fête locale, organisée par le Comité des Fêtes, a débuté, le vendredi soir, par un petit marché gourmand, la soirée était très fraîche au niveau météo!! Le Groupe UNOS TRIOS a bien géré sa soirée et a

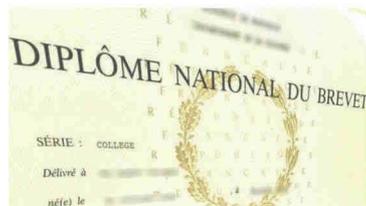
attiré un public de connaisseurs.

Le samedi soir, pour le repas du comité, un public nombreux a répondu présent. Merci à l'équipe. Merci également à l'orchestre ABYSS pour son excellente prestation et son ambiance tout au long de la soirée. La formation Bel'K'dance a régalé les amoureux du musette. Nous remercions aussi les organisateurs du concours de pétanque du samedi qui a attiré de nombreux boulistes.

# Cérémonies et manifestations festives

La journée du dimanche fut semblable aux années précédentes : forains, beau temps, du monde. Après la messe chantée, le recueillement devant le Monument aux Morts et le verre de l'amitié offert par le Comité des Fêtes, ce week-end de fête s'est clôturé avec l'orchestre David CORRY.

## BIENVENUE À NOTRE NOUVELLE PRINCIPALE DE COLLÈGE



Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à Madame Martine CAMPS, nouvelle Principale du collège Joseph Rey depuis cette dernière rentrée scolaire. Elle succède à Gilles

COLMAGRO parti au collège Jean Lacaze de Grisolles.

## REMISE DES BREVETS DES COLLÈGES

Quatre mois après avoir quitté leur collège où ils ont passé 4 années, les anciens élèves des classes de 3èmes viennent d'y retourner, pour une cérémonie républicaine présidée par Madame la Principale et Monsieur le Maire, pour recevoir leur diplôme du brevet des collèges, le DNB (Diplôme National du Brevet), sanctionnant le premier examen de leur cursus scolaire.

Les années collège restent le temps de la découverte de soi, de la découverte des savoirs et des idées, des premiers engagements et prises de position. Si le collège leur a insufflé des valeurs, on ne peut qu'espérer qu'ils continuent à s'engager à apprendre, à suivre les conseils qui leur ont été donnés et qu'ils deviennent des adultes responsables et emplis d'espérance.

## MESSE À LA CHAPELLE SAINTE-HILAIRE

A la chapelle Sainte Hilaire du cimetière, pour la deuxième fois depuis sa rénovation, la messe des défunts a eu lieu le samedi 2 novembre à 11h. Cette cérémonie a été célébrée par le prêtre Vincent BASSEREAU assisté du diacre Jean-Pierre BOUSQUET devant une assistance nombreuse.

## COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Les enfants de l'école élémentaire, accompagnés de leurs enseignants, se sont rendus devant le monument aux morts, le vendredi 8 novembre dès 14h. Tous ensemble, ils ont chanté la Marseillaise, certains écoliers ont lu des lettres de Poilus. Cet hommage fut très émouvant. Merci aux enseignants, aux anciens combattants et à certaines familles de leur présence. Un petit goûter fut offert par la mairie à la salle du foyer municipal.



Le jour du 11 novembre à 17h, les élus, les anciens combattants et la population, à leur tour, rendaient hommage aux disparus morts pour la France. La cérémonie se termina par un moment de convivialité.

## SPECTACLE DE NOËL



Le 15 décembre dernier, les enfants de Cadours ont eu le plaisir d'assister à un spectacle d'arts vivants intitulé « Le voleur de papillons », par la Compagnie Artémisia. Cette fable

marionnettique leur a raconté, à travers un voyage, l'histoire d'Amour entre un petit enfant et sa grand-mère chérie. S'en est suivi le traditionnel goûter avec remise des cadeaux par le Père-Noël.

## ÉVÈNEMENTS À VENIR

### VŒUX DU NOUVEL AN

Monsieur le Maire de Cadours et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la réception de la municipalité le vendredi 10 janvier 2020 à 18h à la salle du cinéma, mairie de Cadours.

### REPAS DES AÎNÉS

Le repas des Aînés, offert par la municipalité et le CCAS de Cadours, aura lieu le samedi 25 janvier 2020 à 12h à la salle du foyer communal. Les personnes de 70 ans et plus sont invitées à venir partager un moment de rencontre et de détente en compagnie de Richard Newton qui sera présent pour animer le repas.

### JOURNÉE CITOYENNE

Nous relançons la quatrième Journée Citoyenne de Cadours ! Pour nous permettre de bien la préparer, nous vous proposons une première réunion publique le 24 janvier 2020, 20h30 à la salle polyvalente. Proposer des idées d'ateliers et fixer la date du jour J seront les objectifs de cette soirée.

Nous comptons sur tous ceux qui veulent partager une tâche commune sur une matinée pour l'embellissement de notre village. A très bientôt.

### COMMÉMORATION DU 19 MARS ET 8 MAI

Comme chaque année, le Conseil Municipal, aux côtés des associations représentatives des anciens combattants, invite la population à honorer de sa présence, dans un même souvenir, les manifestations mises en place lors des diverses commémorations.

### FÊTE DE PRINTEMPS & MARCHÉS NOCTURNES

Voir article dédié



## ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

L'association des commerçants et artisans a accueilli en septembre, l'arrivée de Mme Laurie Mirobolant qui a ouvert un centre équestre à Cadours (Route de Toulouse, « écuries en sans »).

L'association a participé à la fête de l'ail par ses bénévoles lors de ses deux jours de fêtes. En amont aussi, en vendant des tickets de tombola et en offrant un lot pour celle-ci.

L'association a fait un don de deux cents euros à l'école élémentaire de Cadours pour leur sortie scolaire. L'association organisera, le 1 décembre 2019 et le 8 mars 2020, deux lotos. En association avec l'EHPAD de Cadours, nous vous avons retrouvés le mercredi 11 décembre au marché plein vent. Pour notre part, nous avons offert, comme déjà depuis plusieurs années, bonbons, chocolat et vin chauds. L'EHPAD vous a proposé des idées cadeaux pour ces fêtes de fin d'Année.

## ASSOCIATION DU CONCOURS AGRICOLE DE CADOURS

Cette année encore la 43ème édition de la fête de l'ail violet de Cadours a été une réussite.

Ce sont quelques 3500 personnes qui sont venues profiter des animations proposées par les bénévoles tout au long du week-end des 24 et 25 août derniers.

Le week-end a débuté avec la randonnée pédestre et ses 150 marcheurs venus découvrir nos chemins de randonnée et profiter d'une halte bien méritée offerte par un producteur local. Cette année c'est Jean-Luc Julian et sa famille qui ont accueilli notre randonnée.

Le samedi matin également a eu lieu une visite de Cadours en occitan dont la conclusion fut «la cadoursienne» chantée par Aline Julian et mise en musique par Brigitte Bes.



La fin de matinée a vu la remise des prix après la visite de la fête par les élus à la trentaine de producteurs venus exposer leurs produits sous la halle aux marchands en tresses, gerbes, sacs et plateaux. Cette année, huit sujets artistiques ont été soumis au vote du jury dont quatre réalisés par les enfants du centre de loisirs de Cadours, un par quelques résidents de l'EHPAD et deux par des jeunes issus de familles de producteurs. Une présence à souligner car la fête de l'ail de Cadours est la dernière à pouvoir organiser un concours d'artistique à ce jour.

L'après-midi, le concours de labours à l'ancienne a réuni une douzaine de participants qui ont évolué devant un public de connaisseurs et quelques curieux. En fin d'après-midi, le Syndicat de défense des producteurs d'ail violet de Cadours a organisé un concours de la plus longue tresse réalisée en 15 minutes: 5 tresseurs se sont « affrontés » devant un public très nombreux venu observer la rapidité et la dextérité de ces hommes et femmes qui perpétuent la tradition du tressage de l'ail, caractéristique de l'ail violet de Cadours. Le concours a été brillamment remporté par Stéphanie Delaux, jeune productrice de Larmont avec une tresse de 7,10 m. On peut noter la participation d'un jeune tresseur de 15 ans Pierre Soldi qui n'a pas démerité devant des tresseurs expérimentés.



A partir de 20h, le repas spectacle organisé par l'association s'est déroulé sous la halle aux sports. Grâce aux bénévoles, plus de 380 personnes ont pu apprécier un délicieux jambon à la broche. La soirée s'est poursuivie jusque tard dans une ambiance festive grâce à la troupe «Les 2 enchanteurs » et leurs danseuses.

Le dimanche, le vide-greniers a réuni une trentaine d'exposants au cœur du village. Puis en fin de matinée, le défilé des confréries a animé la fête en attendant la messe chantée. Dans l'après-midi a eu lieu le baptême de la Confrérie de l'ail violet de Cadours, nouvellement créée.

Pendant que le concours de pétanque voyait s'affronter une trentaine de doublettes, quelques résidents de l'EHPAD de Cadours ont participé à un atelier afin de réaliser des sujets artistiques recouverts de peau d'ail violet. Découpage, collage, les participants ont travaillé avec application et minutie pour montrer aux visiteurs intéressés la manière de fabriquer ces sujets artistiques.

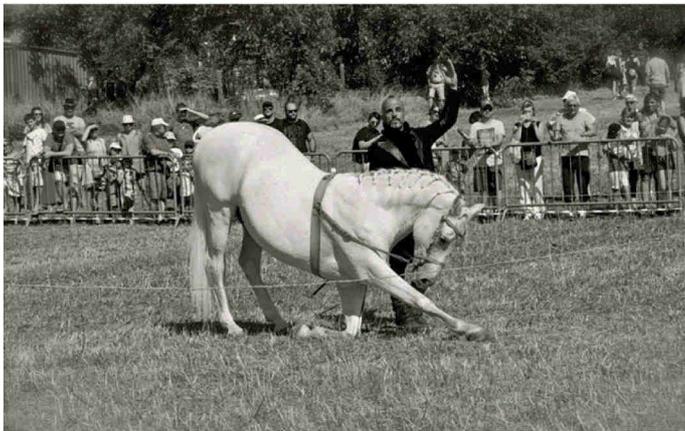
Comme chaque année, une démonstration de battage à l'ancienne s'est déroulée grâce aux bénévoles passionnés de vieux outils. L'impressionnante machine a permis la production de farine offerte au public familial venu l'admirer.



# Le mot des associations

Dans le même esprit, l'association « C'était hier » a présenté des outils anciens sur le métier de charron, en expliquant leur utilisation.

Sous un soleil brûlant, un spectacle de dressage et de voltige équestre a été présenté par la troupe de 7 cavaliers réunie par Sylvain Albella. Ces artistes de renommée internationale accompagnés de leurs magnifiques chevaux ont présenté des numéros de dressage d'une grande précision (Gilles Fortier et la troupe Zarkam) et des numéros de voltige très impressionnants réalisés par Laurent Douziech et sa compagne. Malgré la chaleur, le public est venu nombreux et a apprécié la beauté des numéros présentés.



Tout autour de la Halle aux Marchands, une cinquantaine de producteurs, artisans et commerçants s'étaient installés pour proposer une grande variété de produits. Cette année encore, une place importante a été donnée aux produits locaux et/ou labellisés. Les visiteurs ont été très nombreux à profiter de cette belle journée pour découvrir des produits de qualité et faire des achats.

Les portes de la fête se sont refermées pour laisser les bénévoles souffler un peu. Vous pouvez d'ores et déjà noter que l'édition 2020 aura lieu les 29 et 30 août au cœur du village. Le programme sera dévoilé au printemps.

## CONFRÉRIE DE L'AIL VIOLET DE CADOURS

Depuis mai dernier a été créée la Confrérie de l'ail violet de Cadours qui a pour objet de promouvoir le produit local phare qu'est l'ail violet AOP dans notre région et au-delà par les rencontres avec d'autres confréries de produits locaux et/ou labellisés notamment.



Ce sont 12 membres fondateurs qui ont été baptisés à l'occasion de la fête de l'ail fin août dernier, par les parrains de notre confrérie, les confréries de l'ail blanc de Lomagne et de l'ail rose de Lautrec.

Un moment fort et important pour cette nouvelle association Cadoursienne qui marque ainsi son entrée dans l'action de défense de notre ail.

Après le premier loto début novembre qui a été un succès, la confrérie organisera le second le 16 février 2020.

Entre temps les membres de la confrérie participent à de nombreuses sorties afin de rencontrer d'autres acteurs de la mise en avant de nos produits du terroir.

Les prochains parrainages (intronisations) auront lieu pour la fête de l'ail fin août 2020. Si vous souhaitez participer à cette aventure, contactez la confrérie par mail à [confrerieailvioletcadours@gmail.com](mailto:confrerieailvioletcadours@gmail.com) ou la présidente Maryse Inghilleri au 06.77.83.51.33.

## ASSOCIATION CARNAVAL

L'association Carnaval du Pays de Cadours vous fait part de ses prochaines manifestations.

Les lotos sont planifiés les 22 décembre 2019, 22 mars et 19 avril 2020.

La fête du Printemps se tiendra du 8 au 10 mai 2020. Elle comprendra une grande fête foraine et sera animée par le DJ YO variétés le vendredi 8 et par l'orchestre Cathy et Jean-Luc le samedi 9.

Les marchés nocturnes sont quant à eux prévus les 18 juillet, 1er août et 22 août 2020.

## VIOLLEY-BALL

Le club de volley-ball de Cadours est de retour pour la saison 2019/20 avec ses équipes jeune et sénior engagées toutes deux dans leur championnat respectif, championnats qui ont débutés au mois de Novembre.



Amis sportifs venez voir, supporter ou vous inscrire, tous les mercredis de 16h à 17h45 et de 20h30 à 23h.

Vous avez 12 ans et plus, venez tester gratuitement pendant 3 séances ce sport convivial, dans des locaux agréables.

Nous aspirons à une évolution du club et pour ce faire nous comptons sur vous !!!

Renseignement par téléphone ou par mail et site Facebook : 07.89.47.95.93 / [ailviolleyball@outlook.com](mailto:ailviolleyball@outlook.com)



# Le mot des associations

## /// MÉDIATHÈQUE DES COTEAUX DE CADOURS

La médiathèque de Cadours va élargir ses horaires à partir du 1er janvier 2020. La bibliothèque sera ouverte 16h30 hebdomadaires, soit :

Lundi : 15h30 – 18h30

Mercredi : 9h – 12h30 et 14h – 18h30

Vendredi : 15h30 – 18h30

Samedi : 9h30 – 12h

N'hésitez pas à consulter notre compte facebook 'médiathèque des coteaux de Cadours'.

Vous pouvez, de chez vous, accéder à notre catalogue en ligne ; vous pouvez y consulter votre compte, chercher un livre que vous désirez en explorant notre collection, réserver des documents, faire des suggestions ; vous allez pour cela sur <http://cadours-pom.c3rb.org>

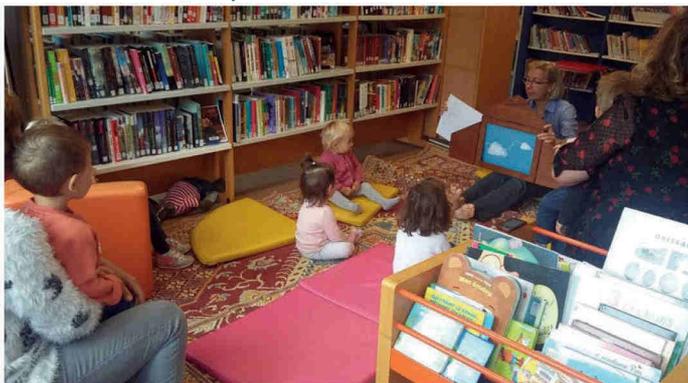
identifiant : votre nom (celui de votre carte abonné)

mot de passe : votre date de naissance telle : jjmmaaaa

Votre inscription à la Médiathèque vous permet d'avoir accès gratuitement à la Médiathèque Numérique : <http://media31.mediathèques.fr> ; Vous y trouverez de la presse numérique, des films, des jeux interactifs, des jeux pour progresser dans notre langue française, etc.

Cette année fut riche en animations :

- Participation des écoles de Cox, Cadours, des crèches de Cadours et de Le Grès, du RAM, de la Maison de retraite et du Centre de loisirs, au prêt de livres et à nos animations.



- Exposition des Châteaux Forts et de l'Habitat du 19 février au 25 mars.

- Samedi 30 mars : animation ludothèque de 14h à 17h : 11 personnes ; superbe après-midi.

- Samedi 13 avril : atelier d'écriture jeunesse avec Nathalie Crabère : 14h – 15h30 : 6 jeunes et 3 adultes accompagnants ; très bonne après-midi productive et conviviale.

- Samedi 11 mai : animation ludothèque de 14h à 17h.

- Samedi 22 juin : atelier d'écriture adulte, humoristique, avec Guy Mothes.

- Samedi 21 septembre : journée Escape Game 'Panique dans le centre de contrôle' par l'association Délire d'encre.

- Samedi 05 octobre : spectacle jeunesse 14h30-15h30 :



'Le paillason qui se prenait pour une couverture' par la Compagnie de l'Imaginaire.

- 23 Novembre : film-débat documentaire 'En Equilibre' : thème du cirque, animé par les réalisateurs eux-mêmes.

Nous préparons les animations 2020... la ludothèque revient et sans doute un autre escape game au sein de la bibliothèque : nous vous tiendrons au courant par voie de presse.

Contact : 05.62.13.74.00 ou [cadours.mediathèque@orange.fr](mailto:cadours.mediathèque@orange.fr)

## /// ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

L'association sports et loisirs de Cadours, le CCAS et l'EH-PAD St Jacques vous proposent un atelier tous les mardis de 10h30 à 12h00 à destination des personnes de plus de 60 ans.

Ces ateliers de prévention ont commencé depuis fin octobre : 3 conférences d'échanges, des séances d'activités physiques adaptées et 1 bilan individuel.

Ils permettent de :

- S'informer sur le bien vieillir
- Apprendre à équilibrer son alimentation
- Connaître, maintenir et améliorer son état de forme
- Repousser la perte d'autonomie
- Accéder à la pratique d'activités physiques adaptées

Il est reconnu que l'Activité Physique Adaptée (APA) régulière et une bonne hygiène de vie amènent des bienfaits considérables sur la santé.

Animés par une éducatrice sportive APA, ces ateliers sont gratuits. Les inscriptions se font auprès de Marlène 06.08.33.16.48.



# Le mot des associations

## JUDO

Judo Coteaux de Save a organisé son 5ème stage national les 19 et 20 octobre derniers, à Cadours.

Tatsuto SHIMA - 3ème DAN, Directeur technique au Judo Kwaï de Lausanne nous a fait l'honneur de sa présence.

Cette rencontre fut un grand succès avec plus de 120 participants sur les cours du dimanche, représentant une douzaine de clubs d'Occitanie.



## KARATÉ – SHOTOKAN



La saison sportive du KSC a démarré sur les chapeaux de roues avec la participation au championnat départemental de karaté à Saint-Orens. Une dizaine d'enfants étaient présents et le KSC a fait le plein avec deux médailles d'or : Noa et Oanel, deux médailles d'argent avec Estelle et Julie et deux médailles de bronze avec Louis et Kien.



Les coaches : Stéphanie en katas et Julien en combat ont assuré le suivi des compétitions et peuvent être fiers de leurs élèves.

Il a été organisé un stage katas pendant les vacances

sous la houlette de Romain Ganot, expert en la matière, ainsi qu'un stage body avec Cécile Jousseume qui ont permis à nos adhérents de maintenir leur forme et de progresser dans leurs disciplines.

Le karaté est un sport citoyen mettant en valeur le respect, l'entraide, la convivialité avec des professeurs formés et performants et vous invite à venir nous rejoindre pour pratiquer une activité ludique et sociétale. Pour tous renseignements :

[henriette.manuel@gmail.com](mailto:henriette.manuel@gmail.com) ou sur le site du karaté de Cadours.

## CADOURS OLYMPIQUE FOOTBALL CLUB

Le Cadours Olympique continue ses efforts pour proposer la pratique du football dans toutes les catégories de jeunes des U6 (moins de 6 ans) aux U18. Toutes les équipes du club continuent de montrer de belles valeurs sur tous les terrains. Le début de saison confirme la dynamique lancée depuis plusieurs années maintenant. Nouveauté cette année: une équipe 100% féminines créée en catégorie U14 (photo), c'est un défi que Joël Rubira a réussi, en espérant que d'autres jeunes joueuses nous rejoignent.



Cette année, tous les licenciés bénéficient d'une jolie dotation (renouvellement des survêtements + tenue d'entraînement). Plusieurs joueurs les portent fièrement hors contexte foot.

Les équipes loisirs féminines et vétérans ont aussi relancé leur saison. Difficilement pour les féminines par manque d'effectif. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous si vous êtes intéressées.

Le 6ème tournoi de rentrée du club a eu lieu le vendredi 13 pour les U9 et samedi 14 Septembre pour les U11 et U13. De nouveau, les nombreux bénévoles ont permis d'entretenir le succès de cette manifestation qui a encore vu plus de 300 jeunes joueurs(ses) lancer leur saison sur nos terrains. Nos licenciés U14 à U18 ont aussi été très investis sur ce week-end.

Le club a organisé, cette année, son unique loto le vendredi 13 décembre. Nous renouvelons notre tombola de Noël afin de soutenir le financement des voyages de fin d'année de nos équipes.



## APEEEC

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Elémentaire de Cadours a pour objet de collecter des fonds afin de participer au financement de divers projets et actions de l'équipe enseignante de l'école élémentaire de Cadours et de la soutenir dans leur réalisation.



L'association existe depuis plusieurs années et est animée par un groupe de parents bénévoles. Nous recherchons toujours des parents souhaitant s'investir tant au niveau de nos manifestations mais aussi permettant de créer du lien avec l'école.

L'association agit à travers différentes actions : loto du 22 novembre 2019, kermesse au mois de juin 2020.



Elle a pu participer à l'achat de matériel sportif (ballons, maillots), à des déplacements en bus de sorties, au financement de voyage scolaire comme l'année passée.

Rejoignez-nous sur :

- notre page Facebook <https://www.facebook.com/APEEECCadours/>

- notre mail : [apeeec31@gmail.com](mailto:apeeec31@gmail.com)

## FNACA

En cette fin d'année, la FNACA du secteur de Cadours tient à rappeler que c'est son rôle de transmettre le devoir de mémoire mais aussi de plus en plus celui des enseignants et des élus car nous ne serons pas toujours là pour appeler à la solidarité.

Car c'est bien à la PAIX qu'aspirent tous ceux qui ont combattu. Mais l'actualité nous rappelle cruellement que la PAIX est bien aussi précieuse que fragile.

Faisons partager aux jeunes, les valeurs contenues dans la devise de la République et l'Amour de la Patrie.

Vive la Paix, Vive la République, Vive la France.

Nouveauté : cette année un calendrier du club sera disponible à la vente et visible chez une majorité de commerçants de Cadours. A ce sujet, nous remercions l'association des commerçants pour son soutien ainsi que toutes les entreprises partenaires qui nous permettent, par leurs actions (achats de matériel, dons,...) d'améliorer les conditions de pratiques.

Nous organiserons la «galette du foot» le dimanche 12 janvier à la salle du cinéma, à côté de la mairie.

Nous projetons aussi de recréer une équipe seniors la saison prochaine. C'est un projet qui nécessite bien évidemment un encadrement et en particulier un entraîneur et des joueurs expérimentés. Si vous êtes, ou connaissez des personnes intéressées, contactez-nous au plus vite.

Pour tous les points évoqués, connectez-vous sur notre site <http://co-cadours.footeo.com> ou sur notre page facebook pour davantage de précisions. Vous pouvez aussi nous contacter par mail: [cadoursolympique@gmail.com](mailto:cadoursolympique@gmail.com)

Nous remercions de nouveau les dirigeants, les bénévoles et la mairie sans qui nos actions seraient difficilement réalisables.

## APEEM

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Maternelle (APEEM) organise chaque année différents événements afin de collecter des fonds au profit de l'école maternelle.

Une première vente de gâteaux s'est tenue sur le marché de Cadours le 20 novembre dernier. Nous remercions tous les gourmands venus se régaler sur notre stand. Les bénéfices récoltés ont permis d'offrir aux enfants de l'école un goûter de Noël. Les photos de cette journée seront visibles tout le mois de janvier dans les couloirs de l'école.



Une seconde vente de gâteaux se tiendra en mai. Votre accueil généreux nous permettra, cette année encore, d'offrir aux enfants une journée châteaux gonflables en fin d'année scolaire.

Les parents de l'association organisent également diverses opérations (chasse aux œufs, journée jeux de société...) dont les bénéfices permettent de financer des projets, sorties scolaires ou achat de matériel pour l'école. L'an dernier, l'APEEM a ainsi pu participer au financement de la sortie scolaire au théâtre à hauteur de 585€, et faire venir une ferme pédagogique dans la cour de l'école.

N'hésitez pas à suivre nos opérations sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/apeemcadours>

# Le mot des associations

## LOISIRS EN PAYS DE CADOURS

Vous aimez la convivialité, les jeux, la nature ou la technologie... Ne cherchez plus, vous avez trouvé l'association qui vous convient.

L'association Loisirs en Pays de Cadours (anciennement foyer rural) vous propose différentes activités :

- Côté « sport »: de la marche, du yoga pour adultes et ados, de la danse de salon.
- Côté « ludique »: du scrabble, du bridge, de la belote.
- Côté « activités manuelles et culturelles »: de la poterie, de l'art créatif, de la peinture, du théâtre, des rencontres thématiques.
- Côté « technologie »: un club informatique (initiation), un club photo (nouveau cette année).



Chaque activité est gérée par un responsable qui siège au conseil d'administration.

En plus des activités propres à chaque domaine, l'association organise tous les ans pour l'ensemble des adhérents sa galette des rois, une journée de convivialité et son traditionnel buffet précédent l'assemblée générale.

L'adhésion à l'association est de 12 € seulement pour l'année pour l'ensemble des activités. A cette adhésion vient s'ajouter la rémunération du ou des professeurs dans certaines activités (yoga, peinture, poterie).

Si vous êtes intéressés par une ou plusieurs activités que nous vous proposons, ou si vous voulez des informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le président au 06.07.62.90.03.

## LECTURES ET DÉCOUVERTES

L'association a organisé en novembre dernier sa 10ème bourse aux vêtements dans la salle du foyer. Ce sont 60 personnes qui ont déposé des vêtements, chaussures ou accessoires et quelques 200 personnes qui sont venues tout au long du week-end trouver leur bonheur.

La prochaine édition aura lieu le dernier week-end de mars et vous pouvez d'ores et déjà prendre attache avec l'association pour tout renseignement ou pré-inscription au 06 88 76 61 03. Elle organise également le vide-greniers à l'occasion de la fête



de l'ail et ce sont alors 30 personnes qui se sont inscrites avec 80 mètres réservés. Un beau succès pour l'association qui lui permet ainsi d'acheter des livres et d'entretenir la bibliothèque de l'école élémentaire sans demander la participation financière des familles. Elle est également présente lors des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) avec des ateliers gratuits pour les enfants.

## Activité professionnelle



### RESTAURANT « LE SOMMER »

1 avenue Raymond Sommer 31480 Cadours

Tél.: 05 61 85 59 47

Email: [le-sommer@orange.fr](mailto:le-sommer@orange.fr)

Facebook : [@restaurantlesommer](https://www.facebook.com/@restaurantlesommer)



NAISSANCES

- FARINE Zoey, Bleuenn ..... 15/06/2019
- LEVENEUR Lucas ..... 27/07/2019
- DESRUMEAUX CARLIN Anna, Claire, Sylvie ..... 21/09/2019

DÉCÈS

- DEDIEU Laurence ..... 08/06/2019
- AUDIBERT Marcel ..... 13/06/2019
- GASPARINI Valentin ..... 17/06/2019
- SAINT-ANTONIN, ép. SALETES, Alice ..... 12/07/2019
- RIGUET, ép. CHRYSAFIS, Maryse ..... 04/08/2019
- BELLOIR, ép. LOPEZ, Simone ..... 29/08/2019
- ROSOL Edmond ..... 18/09/2019
- PARTYKA, ép. DELBART, Sandrine ..... 19/10/2019
- POZZA, ép. POLLINI, Lidia ..... 31/10/2019
- DUMONT Claude ..... 31/10/2019
- MENEGHINI, ép. GUION, Joséphine ..... 03/11/2019
- CUENCA, ép. GALEOTE, Françoise ..... 07/11/2019
- SOUQUET Eugène ..... 16/11/2019

MARIAGE

- DELPECH Laurène et GILBERT Sarah ..... 20/07/2019
- TRIOL Elodie et POLLINI Thibault ..... 03/08/2019
- ZAFY Ronette et TIFFOU Francis ..... 14/09/2019
- COHEN Sandrine et TERZIAN Patrick ..... 14/09/2019
- TOURNIÉ Myriam et TORRESAN Jean-François ..... 21/09/2019

Un peu d'histoire...

La halle aux grains

La halle aux Grains a été construite en 1877, 47 ans après la halle aux marchands.



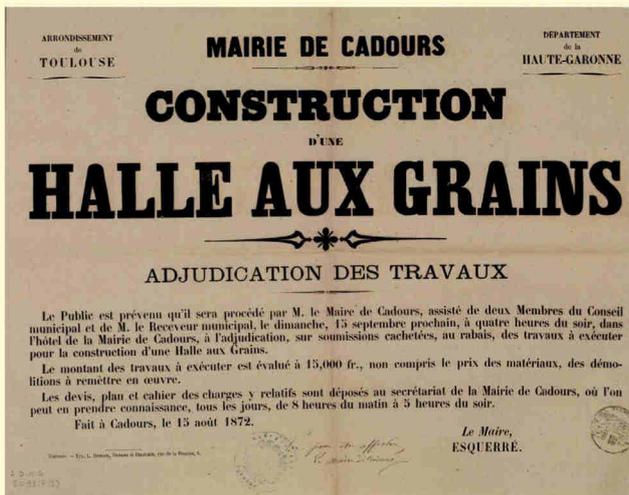
Les agriculteurs mettaient leurs sacs de céréales en vente au marché. Afin que les grains ne perdent de leur valeur lorsqu'il pleuvait, il fut décidé de construire cette halle aux grains.

Le choix de sa localisation fit l'objet de nombreuses discussions. Initialement, au moment de l'établissement du plan d'alignement de 1857, sa construction était prévue au midi de l'église, sur l'emplacement se trouvant au levant de l'avant-place. Finalement, en 1867, il fut décidé qu'elle serait construite au couchant de la halle aux marchands, sur l'emplacement des maisons Escarré, qu'il fallut détruire. Le plan de cette halle ainsi que les moyens de la financer prirent également du temps.

Cette halle n'est pas finie. Le plan primitif prévoyait sur tout le pourtour intérieur, au-dessus des arceaux, la construction de petits greniers destinés à loger, entre deux marchés, les grains demeurés invendus. C'est pour donner du jour à ces greniers qu'avaient été aménagées des petites fenêtres qui se trouvaient au-dessus de chaque arceau. Les poutrelles placées sur tout le pourtour intérieur étaient destinées à supporter les planchers de ces greniers. Leur dépassement des colonnes en fonte (remplacées depuis par des murs), sur lesquelles elles reposaient, était prévu pour établir une galerie avec balustrade permettant d'arriver à la porte de chaque grenier.

Pendant la construction de cette halle, un don généreux permit de faire graver sur une pierre les armoiries de Cadours qui se trouvent au frontispice de cette halle.

Source : « Notices sur Cadours et sa région », B. Ufferte, 1935.



Mairie de Cadours - 2 rue d'Astarat - 31480  
 Tél : 05.61.85.60.01 — Fax : 05.61.85.62.19  
 Courriel : [cadours.accueil@mairie-cadours.fr](mailto:cadours.accueil@mairie-cadours.fr)  
 Site Internet : [www.mairie-cadours.fr](http://www.mairie-cadours.fr)

- Lundi ..... 8h30 à 12h ..... 13h30 à 17h
- Mardi ..... 9h00 à 12h ..... 13h30 à 18h30
- Mercredi ..... 8h30 à 12h ..... 13h30 à 17h
- Jeudi ..... Fermé au public ..... 13h30 à 18h30
- Vendredi ..... 8h30 à 12h ..... 13h30 à 17h
- Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Ont participé à ce numéro  
 L'équipe communication municipale :  
 Michèle PONTAC, Henri BEGUE, Marc JULIAN,  
 Aude PREVOST, Régine SACAREAU

Nous remercions les associations pour leur contribution à travers les articles et photos qu'elles nous ont communiqués.

En aucun cas, nous ne pouvons, être tenus responsables de la qualité, l'exactitude, la véricité, la perfection, ou l'utilité des contenus publiés.

